

Image not found or type unknown



On a détruit mon véhicule sans me laisser de coordonnées

Par **tagadaladyla**, le **06/03/2012** à **20:35**

Bonjour, j'ai fini ce soir le travail à 19h et lorsque je me rends à mon véhicule garé plus loin j'aperçois que ma voiture a été enfoncée sur tout le côté gauche, et que mon rétroviseur gauche a été quasiment arrachée, bien-sûr la personne qui m'a abîmé ma voiture n'a pas laissé de coordonnées. je suis assuré au tiers, que dois je faire? ai-je des solutions pour payer mes réparations à moindre coût? merci d'avance

Par **chaber**, le **07/03/2012** à **07:09**

bonjour Assuré aux tiers, vous n'avez aucun recours contre votre assureur. Vous pouvez déposer plainte contre X, mais sans grande conviction. Pour les réparations à moindre coût, il vous est possible de mettre des pièces d'occasion